



« **DÉC'HO HO HO!** »

CONSIGNES DE VERT-NOËL :

À SAVOIR :

- * Pour être éligible au concours, vous devez vous inscrire au sainte-marie.ca avant **11 h 30 le 16 décembre 2021**.
- * À cette date, votre maison doit **obligatoirement** être décorée.
- * L'équipe de lutins « **Plein de bonheur** » passera évaluer votre maison entre le 17 et le 20 décembre prochain. Seules les décorations de façade seront évaluées.
- * Voici les critères sur lesquels vous serez jugés.

Critères d'évaluation :

- * Mise en valeur de la thématique de Noël par divers éléments de décoration et/ou des effets sonores (ex. : lutins, rennes, Vert-Noël, couleurs rouge et vert, musique d'ambiance, etc.).
 - * L'imagination et la créativité.
 - * L'équilibre entre les décorations commerciales et artisanales.
 - * L'harmonie du résultat final.
- * **Pour augmenter votre pointage, il vous est possible d'accumuler les points suivants :**
- * **5 points** si vous placez un traîneau, un lutin, un ange et/ou un bas de Noël bien à la vue des passants sur votre terrain.
 - * **5 points** si vous intégrez la page couverture de la programmation « **En route Vert-Noël** », édition **2021-2022** dans l'une de vos fenêtres.
 - * **10 points** si vous avez décoré un sapin à l'extérieur.



- * Les gagnants peuvent se mériter l'un des prix suivants, selon leur pointage :
 - 1^{re} position : une carte-cadeau de 600 \$ de chez HortiBeauce
 - 2^e position : Une carte-cadeau de 250 \$ de chez HortiBeauce
 - 3^e position : une carte-cadeau de 150 \$ de chez HortiBeauce
- * Les gagnants seront dévoilés le 23 décembre. En participant, vous acceptez que votre nom et adresse soient publiés sur la page Facebook Ville de Sainte-Marie.
- * Vous devez attendre notre courriel de confirmation pour récupérer votre prix à la bibliothèque.
- * Les prix pourront être récupérés dès que vous recevrez le courriel de confirmation, et ce, jusqu'au **16 janvier** inclusivement. Après cette date, les prix ne seront plus disponibles.
- * Chaque gagnant doit se présenter en personne à la bibliothèque et une preuve d'identité sera exigée pour récupérer son prix.
- * Le concours est **exclusif** au Mariverains et aux détenteurs de la carte **PPL**.

Merci à notre commanditaire officiel

